

**PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR
Du Samedi 14 Janvier 2023**

L'an deux mille vingt-deux et le samedi 14 Janvier 2023 à 10 heures 10, Les membres du comité directeur de La Ligue Corse du Sport Automobile se sont réunis, Espace Culturel Charles Rocchi - BIGUGLIA

Sont Présents :

Mmes Cathy BAILE, Stéphanie CACCAVELLI, Mrs José ANDREANI, Daniel BALDASSARI, Éric BALDRIGHI, Pierre BOI, Antoine CASANOVA, Jean CAMPANA, Christian LECA, Lucien MARSICANO, Christophe OLIVIERI, Nicolas D'ULIVO, et Thibaut PACCINI responsable du Matériel.

Ont Donné pouvoir :

**André ANTONETTI à Jean CAMPANA
Francois CAMPANA à Jean CAMPANA
Laurent BATTAGLINI à Cathy BAILE
Philippe GIOVANNI à Cathy BAILE**

Sont absents excusés : Philippe GIOVANNI, Francois CAMPANA, Laurent BATTAGLINI, Guy FIORI

Sont absents : Bernard BEISSY.

Le président constate, d'après la feuille de présence, que les membres présents et représentés permettent à l'assemblée, régulièrement constituée, de valablement délibérer.

Monsieur Daniel BALDASSARI préside la séance en sa qualité de président.

En conformité avec l'ordre du jour, il a été délibéré sur les questions suivantes :

1. Approbation de l'ordre du jour

Le comité directeur à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le présent ordre du jour.

2. Approbation du PV V2 du comité directeur du 10 Septembre 2022

M. Andréani prend la parole et annonce que le Costa Serena sera inscrit en régionale.

M. Jean CAMPANA fait part des dates « Aléria Terre » en championnat de France sur Terre du 1.6.2023 au 3.6.2023 inscrit par la FFSA, et le « Aleria Historic Rally » sur asphalte du 29.05.2023 au 3.6.2023.

CALENDRIER 2023

NOM DE L'EPREUVÉ	DISCIPLINE	NIVEAU	ORGANISATEUR PRINCIPAL	DEBUT	FIN
Rallye Fium'Orbu-Castellu	Rallye	Régional	0617 - ASA TERRE DE CORSE	03/02/2023	04/02/2023
Rallye di U Paese Aiaccinu	Rallye	National/NPEA	0606 - ASA CORSICA	10/03/2023	12/03/2023
Ronde de la Giraglia	Rallye	National/NPEA	0603 - ASA BASTIAISE	14/04/2023	16/04/2023
Corsica 24 (24H TT de Corse)	Circuit	National/NPEA	0617 - ASA TERRE DE CORSE	21/04/2023	23/04/2023
Historic Rally Mathieu Martinetti	Rallye VHC	National	0606 - ASA CORSICA	05/05/2023	07/05/2023
Rallye "Corsica GT Tour" -	Rallye Régularité	National/NPEA	0617 - ASA TERRE DE CORSE	10/05/2023	13/05/2023
Rallye Costa Serena Côtes des Nâcres	Rallye	Régional	0617 - ASA TERRE DE CORSE	12/05/2023	14/05/2023

Aleria Historic Rally "Gravel - Asphalt"	Rallye VHC	National/NPEA	0615 - ASA RESTONICA	29/05/2023	03/06/2023
Championnat de France Terre "Aleria Terre"	Rallye	National/NPEA	0615 - ASA RESTONICA	01/06/2023	03/06/2023
Rallye Righjunali di Eccica Suareda - Bastelica	Rallye	Régional	0605 - ASA CORSE TOUR DE CORSE	16/06/2023	17/06/2023
Rallye Corte Centre Corse	Rallye	National/NPEA	0615 - ASA RESTONICA	15/09/2023	17/09/2023
Tour de Corse Historique	Rallye VHC	National/NPEA	0617 - ASA TERRE DE CORSE	07/10/2023	14/10/2023
Rallye di e Strade Vecchie	Rallye	National	0603 - ASA BASTIAISE	21/10/2023	22/10/2023
Rallye Mare e Machja	Rallye	National	0605 - ASA CORSE TOUR DE CORSE	10/11/2023	13/11/2023
Rallye de Balagne	Rallye	National/NPEA	0606 - ASA CORSICA	08/12/2023	10/12/2023

Le comité directeur à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le P.V du comité directeur du 10 Septembre 2022 avec les modifications du calendrier.

3. Matériel saison 2023

Un débat s'ensuit, M. Andreani Joseph le Président de l'Asa Terre de Corse intervient, relève les problèmes du Tour de Corse Historique 2022, la non-utilisation du chronométrage et des bascules, ainsi que la quantité insuffisante des chasubles et des panneaux de signalisation.

Thibaut Paccini responsable du matériel, prend la parole et informe qu'afin de disposer suffisamment de matériel pour chaque épreuve, un point sera fait sur l'état avant la fin janvier. Celui-ci indique également qu'un quart des chasubles sont manquantes

Une proposition d'un devis pour renouveler le matériel de chronométrage plutôt qu'une révision lui apparait moins couteux à long terme.

Le Président prend la parole et annonce que pour 2023 aucun achat de nouveau matériel de chronométrage n'est envisagé. Sur quatre feux de départ seulement deux sont révisés pour 1500 Euros.

Quelle que soit l'épreuve le président déclare que les couts de distribution sont incompressibles (rémunération du responsable, location fourgon, essence)

Si EUROMAT n'est plus un partenaire de la ligue, le cout sera réexaminé.

En outre le matériel sera déposé le vendredi et récupéré le dimanche, si l'organisateur souhaite le récupérer plutôt, le dépassement lui sera facturé.

Pour rappel les Asa doivent :

- une demande écrite par courriel avec les quantités 15 jours avant,
- Indiqué La date de livraison et récupération du matériel.
- un chèque de cotisation 500 Euros remis en **début d'année**.
- le règlement de la location de 500 euros le jour du rallye.

4. Championnat Ligue Corse 2023

Le président informe que l'article 4 du règlement du championnat doit être modifier

Un débat s'en suit, un accord est conclu de la façon suivante :

Article 4 : Classement

Les classements sont établis par addition des points obtenus

- **4.1 Dans le championnat Moderne :** Seront pris en compte les 6 meilleurs résultats auxquelles le licencié aura participé. Le licencié devra avoir pris le départ dans 4 rallyes au minimum. Le nouveau départ après abandon, ne sera pas pris en compte.
- **4.2 Dans championnat VHC :** Seront pris en compte les 6 meilleurs résultats. Le licencié

devra avoir pris le départ 4 rallyes au minimum. Le nouveau départ après abandon, ne sera pas pris en compte.

- **4.3 Dans le championnat VHRS** : Seront pris en compte le classement général des trois moyennes confondues et le licencié devra avoir pris le départ dans 2 rallyes au minimum. Le nouveau départ après abandon, ne sera pas pris en compte.

À l'issue de chaque rallye, les classements doivent être envoyés par email à la ligue.

M. LECA Christian propose de s'occuper du championnat, et le classement devra être mis sur le site à l'issue de chaque épreuve.

Le comité directeur à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le règlement du championnat 2023 à l'unanimité.

5. Modification des Statuts Asa

Les statuts devront être mis à jour avant le 1^{er} Décembre 2023

Ce qui change :

→ une mise à jour du cadre légal des associations incluant entre autres l'obligation d'annexer le contrat d'engagement républicain, la possibilité pour les mineurs de plus de 16 ans de voter à l'Assemblée Générale et d'être élu au Comité Directeur, la reprise des conditions légales d'agrément des associations.

→ une simplification notable des procédures applicables avec notamment une réduction des délais de convocation des Assemblées Générales et d'envoi des candidatures, une suppression de l'ensemble des quorums, un élargissement de la compétence du Comité Directeur, un allègement des obligations comptables, la reconnaissance des communications par courriel.

→ une clarification concernant l'objet social des associations sportives automobiles et karting, avec une délivrance des licences strictement conforme à l'objet social de l'association, étant précisé que ces nouvelles modalités prendront effet à partir de la délivrance des licences 2024.

6. Questions diverses

Le président fait part de la démission de M. Bessy Bernard celle-ci est acceptée.

Le président demande à M. Pierre BOI si souhaite intégrer le comité, celui-ci rendra sa décision après consultation de son Asa.

M. Antoine CASANOVA annonce que des examens le chef de poste et de commissaire de course B seront prévus entre le rallye pays Ajaccien et la Giraglia.

Le président souhaite l'utilisation des bascules sur les épreuves par les organisateurs, car seulement la Giraglia a recours à celle-ci.

Tous les points ayant été abordés, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 00.

CLOTURE

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.

Daniel BALDASSARI
Président

Stéphanie CACCAVELLI
Secrétaire